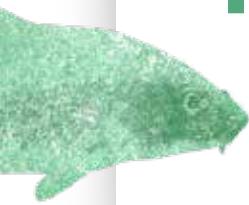


Bilan du Plan Biodiversité de Paris



La Ville de Paris agit pour préserver et renforcer la biodiversité. Depuis 2011, elle s'est dotée d'une feuille de route : le Plan Biodiversité. Alors que le second Plan Biodiversité (2018-2024) arrive à son terme, ce bilan présente un panorama des réalisations menées en faveur de la biodiversité à Paris.



Plantes
831 espèces



Animaux
1618 espèces



Champignons
350 espèces

→ C'EST QUOI LA BIODIVERSITÉ À PARIS ?

Trame verte

- **1840 hectares** de bois
- Plus de **500 parcs et jardins**
- **600 000 arbres** (dont plus de **100 000** arbres d'alignement)

Trame bleue

- Plus de **182 bassins végétalisés, mares, noues...**
- **20,8 km de voie d'eau** avec la Seine et les canaux intramuros

La faune et la flore

- Près de **2800 espèces sauvages** observées entre 2010 et 2019
- **53 plantes et animaux menacés** et **104 protégés** observés entre 2015 et 2019

→ PROTÉGER LES ESPÈCES SAUVAGES ET LEURS HABITATS

Une diversité de plantes et d'animaux sauvages vivent à Paris, où ils subissent de fortes pressions : pollution lumineuse, effet d'îlot de chaleur urbain, artificialisation...

Pour protéger les espèces et assurer leur maintien, la Ville déploie :

- **La végétalisation massive** de l'espace public
 - **La gestion écologique et le « zéro-phyto »** dans ses espaces verts
 - **Le Plan Arbre 2021-2026**
 - **Les plantes régionales** dans les nouvelles plantations
-

Pour permettre aux espèces de se maintenir et de circuler, la ville se transforme :

- **39 espaces de biodiversité** créés
 - **40 rues aux écoles** piétonnisées et végétalisées depuis 2020
 - **Plus de 63 500 arbres** plantés entre 2020 et juin 2023
 - **35 quartiers ciblés** pour des opérations de végétalisation
 - **Plus de 2 179 permis de végétaliser** délivrés, dont **23** permis de débitumer
 - **3 radeaux végétalisés** installés le long des canaux
-

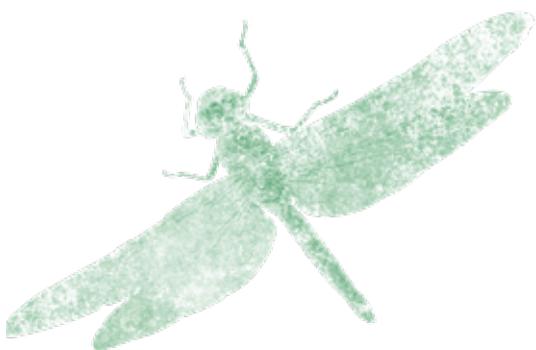
Pour protéger la flore et la faune sauvages, la Ville s'engage au quotidien :



- **7 Quartiers Moineaux** déjà créés entre 2021 et 2023 : 130 nichoirs distribués pour renforcer les colonies locales avec les riverains
 - **475 sites municipaux labellisés ÉcoJardin** (gérés écologiquement sans pesticide chimique)
 - **28 parcs et cimetières parisiens** labellisés Refuges LPO
 - **1030 nichoirs à moineaux et 790 hôtels à insectes** distribués entre 2018 et 2020
-

Pour faire avancer la connaissance de la biodiversité et ainsi mieux la protéger, la Ville met en œuvre :

- **Des inventaires et diagnostics** de biodiversité
- **10 programmes de sciences participatives** (Observatoire participatif des vers de terre, Oiseaux des jardins, Lichens GO...)
- **Des plans régionaux d'actions** pour 3 groupes d'espèces menacées : les libellules, les chauves-souris et les papillons « de jour » : installation de nichoirs, inventaires, etc.
- **Une stratégie dédiée aux espèces exotiques envahissantes** : veille et alerte pour certaines espèces présentes à Paris (Ailante glanduleux, Bernache du Canada...)



→ AMÉNAGER LA VILLE POUR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ

Les projets d'aménagement peuvent perturber certaines espèces et détruire leurs habitats, mais ils peuvent aussi être l'occasion de créer de nouveaux lieux de vie pour les plantes et animaux.

Pour renforcer la place de la biodiversité dans les projets d'urbanisme, la Ville de Paris déploie :



- **Le BiodivScore**, un outil d'auto-évaluation des pratiques et des aménagements à destination des aménageurs publics et privés
- **La labellisation BiodiverCity®** pour la construction « d'immeubles à biodiversité positive », accueillant la faune et la flore sauvages
- **Le programme Cours Oasis** : 100 cours d'écoles transformées depuis 2018 apportent fraîcheur et nature aux petit·e·s Parisien·ne·s
- **Le dispositif CoprOasis** pour accompagner et inciter les copropriétés à végétaliser les cours et toits de leurs immeubles

→ FAIRE CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ

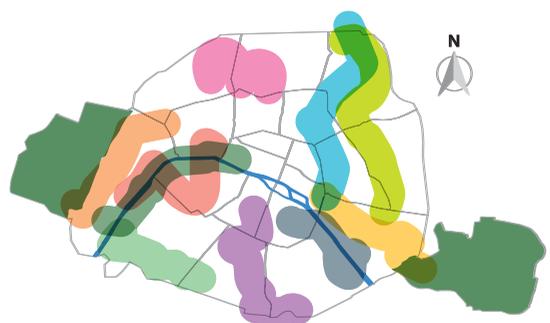
La sensibilisation du plus grand nombre est essentielle pour impliquer les Parisien·ne·s d'aujourd'hui et de demain dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Pour faire connaître les enjeux de biodiversité à Paris, la Ville offre :

- **Des lieux dédiés** qui accueillent toute l'année des activités de sensibilisation (Maison Paris Nature, Jardin des papillons...)
- **Des événements chaque année** : Fête des Jardins, Fête de l'Animal en ville, Faites le Paris de la Biodiversité...
- **Des distributions de graines** : 8 600 sachets distribués à l'évènement Paris Sème en juin 2023 et aux mairies d'arrondissement
- **Un Atlas de la nature de Paris**, avec une nouvelle édition réalisée en 2020
- **Des activités à l'Académie du Climat** depuis 2021 : conférences, ateliers, rencontres avec des acteurs de la biodiversité...
- **Un Pollinarium Sentinelle** au Parc Floral afin de détecter les pics d'émission de pollens et de sensibiliser les Parisien·ne·s aux plantes allergisantes
- **Le podcast** « Brèves de nature sauvage à Paris » à écouter sur Paris.fr

Pour découvrir la biodiversité à Paris, la Ville développe une offre de balades nature :

- **10 balades à thème** dans l'Atlas de la nature
- **26 parcours** « Balades Paris Durable »
- **2 parcours numériques** (Parc de Buttes Chaumont et Parc Montsouris)



10 balades à thème sont à retrouver dans l'Atlas de la Nature de Paris

→ MOBILISER TOUS LES ACTEURS

Le Plan Biodiversité de Paris s'adresse à une pluralité d'acteurs qui constitue une aide précieuse et indispensable pour développer et mettre en application la stratégie municipale.

Pour impliquer les acteurs privés, la Ville mobilise :

- **Le Comité parisien de la biodiversité**, rassemblant associations, chercheurs et enseignants pour évaluer la mise en œuvre du Plan Biodiversité
- **Des associations et le monde de la recherche** en nouant plus de **40** conventions et partenariats
- **54 entreprises** en 2023 avec le **Pacte Paris Action Climat Biodiversité**
- **Les entreprises d'insertion** qui assurent la gestion écologique de la Petite Ceinture
- **Le Budget Participatif** : **322** opérations en faveur de la biodiversité pour un montant total dépassant les **11 millions d'euros**
- **Les associations et habitants via 155 jardins partagés** : des espaces verts cultivés suivant des pratiques respectueuses de l'environnement



Crédit : KIBLIND Agence x Canole Barraud

La Ville soutient les associations via :

- **Des subventions** aux associations parisiennes tous les ans
- **Le lancement de 2 appels à projets** ciblés sur la biodiversité en 2018 et 2019 pour soutenir **60** projets

→ COOPÉRER À TOUTES LES ÉCHELLES

La connaissance et la protection de la biodiversité sont des enjeux partagés à toutes les échelles du territoire, du local à l'international.

Pour protéger la biodiversité à toutes les échelles, la Ville coopère :

- **Avec la Métropole du Grand Paris**, pour la réalisation d'une Coopérative carbone territoriale permettant aux acteurs du territoire de financer des projets de transition écologique
- **Avec l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Île-de-France** pour améliorer la connaissance de la biodiversité
- **Avec la police de l'environnement de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)**
- **Avec les instances internationales** : elle s'est rendue au Congrès mondial de l'UICN en 2021 et à la COP15 biodiversité à Montréal en 2022

Le programme « Territoire engagé pour la nature » :



- **Lauréate des éditions 2019-2022 et 2023-2026 du programme « Territoire engagé pour la nature » de l'OFB** : le projet phare du Bois de Charonne a notamment été récompensé en 2023 pour le futur aménagement d'un parc sur 3,5 hectares et d'une forêt urbaine d'environ 2000 arbres longeant un tronçon de la Petite Ceinture dans le 20^e arrondissement

